



ANNEX II

Public

*Solemn undertaking executed by Associate Counsel pursuant to
Article 5 of the Code of Professional Conduct for Counsel*



Engagement du conseil

comme exigé par l'article 5 du Code de conduite professionnelle des conseils

Nom du conseil : AZANA SHALIE RODOTTA

Je déclare solennellement que je remplirai mes devoirs et exercerai ma mission devant la Cour pénale internationale avec intégrité et diligence, honorablement, librement, indépendamment, promptement et consciencieusement, et que je respecterai scrupuleusement le secret professionnel ainsi que les autres devoirs imposés par le code de conduite professionnelle des conseils auprès de la Cour pénale internationale.

Fait à

Bungelhe,

Date:

27/07/2015

[Signature]

29 July 2015

Signature du conseil

Pour le Greffier

[Signature]